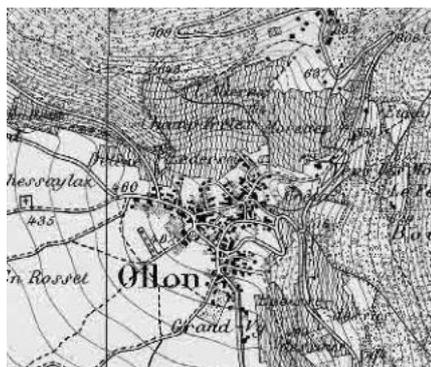


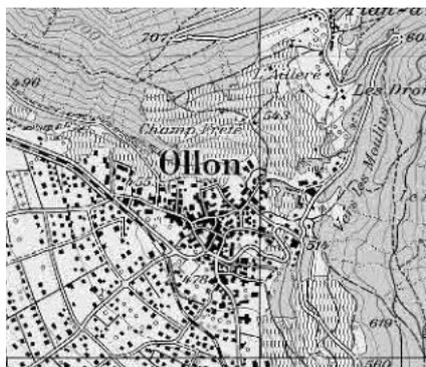


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Village d'origine agricole et viticole adossé à un cône de déjection dominant la plaine du Rhône. Tissu discontinu entrecoupé par un labyrinthe de rues s'échelonnant en de petites places.



Carte Siegfried 1892



Carte nationale 2010

#### Village

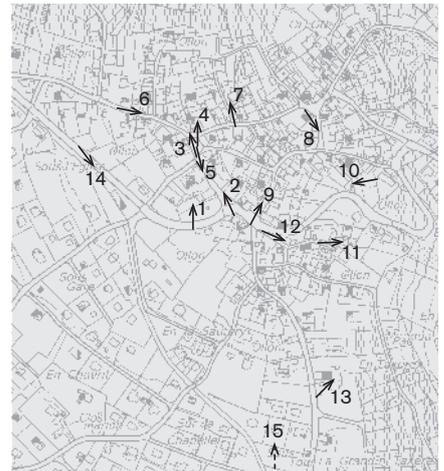
XX	Qualités de situation
XX/	Qualités spatiales
XX/	Qualités historico-architecturales



1 Cure de 1720–31 faisant front



2 Hôtel de Ville, 1782



Base du plan: PB-MO 1: 5 000, Etabli sur labase des données cadastrales,  
© Géodonnées Etat de Vaud  
Emplacement des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2013: 1-15



3



4



5 Eglise réf. avec clocher, reconstr. 1828



6



7



8



9 Association viticole d'Ollon, années 1930



10



11 Château de la Roche, att. vers 1200



12



13



14



15



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Composante principale sur un cône de déjection, tissu d'emprise triangulaire, lacs de rues courbes reliées entre elles par de petites places, bâti d'origines vigneronne et agricole, 17 <sup>e</sup> s., intéressante structure montante au N-NO, quelques transformations et rénovations peu heureuses, fin 20 <sup>e</sup> s., nombreuses fontaines soulignant les carrefours, 1 <sup>re</sup> m. 18 <sup>e</sup> s.	AB	×	/	×	<b>A</b>			1–12,15
EI	1.0.1	Château de la Roche, grand volume surmonté d'un haut toit à croupe, à l'origine maison forte, remontant vers 1200, agr. jusqu'au déb. 16 <sup>e</sup> s., rest. 2009–10				×	<b>A</b>			11
	1.0.2	Tilleul marquant un carrefour						o		
	1.0.3	Fontaines ponctuant des places-carrefours, datées 1683/1812						o		4,9
	1.0.4	Espace-rue central se développant sur un plan horizontal, délimité par des édifices de caractère représentatif, dont une maison de maître de 1818 et une pharmacie de style néoclassique, alternance de retraites et de resserrements le long de la chaussée						o		2–5
EI	1.0.5	Hôtel de Ville, édifice cossu de quatre niveaux, pignon en berceau sur rue, arcades au rez-de-chaussée, 1782				×	<b>A</b>			2
EI	1.0.6	Eglise réf., att. dès 1179, chœur transf. vers 1496, clocher carré couronné d'une toiture en bulbe, reconstr. 1828, donnant sur la place Centrale ponctuée de platanes et de tilleuls, servant de parking				×	<b>A</b>	o		1,2,5,10,15
EI	1.0.7	Cure de deux niveaux dotée d'un toit à croupes et à coyau, faisant front au SO dans un large virage, fort impact visuel, 1720–31				×	<b>A</b>			1
EI	1.0.8	Anc. école abritant l'administration communale, style néoclassique, escalier soulignant l'accès depuis la place Centrale, 1836				×	<b>A</b>			
	1.0.9	Transformations de façades ou adjonctions de nouveaux éléments de caractère lourd, dénaturant l'apparence d'origine et risquant dans le cas de leur multiplication d'affaiblir l'homogénéité de la substance, dès dernier t. 20 <sup>e</sup> s.–déb. 21 <sup>e</sup> s.						o		
	1.0.10	Bâtiments présentant de légères modifications ou rénovations de façades avec un certain effort d'intégration de l'architecture à la substance d'origine, dernier t. 20 <sup>e</sup> s.–déb. 21 <sup>e</sup> s.						o		
	1.0.11	Maison de maître avec jardin occupé par un grand cèdre et clôturé par un mur, introduisant une ouverture verdoyante au sein du bâti dense, reconstr. vers 1859						o		6
	1.0.12	Association viticole d'Ollon, pressoir et cave, façade avec grandes baies de style années 1930						o		9
	1.0.13	Grande salle couverte d'un large toit en bâtière peu pentu, style Après-Guerre, 1948						o		
E	0.1	Extension située en aval, à l'extrémité méridionale de la composante principale, de part et d'autre d'un axe N–S, tissu lâche composé d'habitations avec ruraux entourées de jardins, fin 19 <sup>e</sup> s.	A	/	/	/	<b>A</b>			13
	0.1.1	Chapelle-presbytère de l'Eglise libre, établie dans une habitation de trois niveaux, 1875						o		
	0.1.2	Anc. huilerie, habitation de trois niveaux avec toit en bâtière, chaîne d'angles et bandeaux, dépendance en bois, 1885						o		
EE	I	Coteau viticole formant l'arrière-plan du site, s'étendant de la lisière de la forêt en amont jusqu'à la composante principale en aval, pour l'heure bien préservé mais subissant la pression du développement résidentiel à l'O	a			×	<b>a</b>			3,15
	0.0.1	Maisons individuelles empiétant sur la surface du vignoble, 1970/2000						o		

**Ollon**

Commune d'Ollon, district d'Aigle, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	II	Coteau à l'origine viticole entrecoupé par les lacets de la route de Villars, mité par des habitations individuelles, dès 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.	ab			×	a			10,15
	0.0.2	Maison locative de grand volume et très visible, marquant l'une des entrées supérieures et orientales du noyau, origine prob. 19 <sup>e</sup> s., lourdement rén. vers 1973							o	
	0.0.3	Petit secteur d'activités artisanales, bâtiments modestes tirant profit de la pente, comprenant deux niveaux en aval, prob. dès années 1930							o	
PE	III	Cuvette comblée peu à peu par des habitations altérant la lisibilité des abords immédiats du noyau, dès années 1970, secteur très sensible regrettablement en cours de densification	b			/	b			
	0.0.4	Immeubles de grand volume s'emparant d'espaces sensibles et diminuant la lisibilité des entités bâties en raison de leur proximité, années 2000							o	
EE	IV	Prolongement du coteau viticole s'échappant en direction du S en suivant les courbes de niveaux, partie encore bien préservée	a			×	a			15
EE	V	Vaste quartier résidentiel en contrebas de la composante principale, dévalant le cône de déjection en direction de la plaine du Rhône, constellé de villas avec jardins, dès 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.	b			/	b			15
	0.0.5	Ligne de chemin de fer Aigle–Monthey, 1907							o	14
PE	VI	Secteur de la gare en contrebas de la composante principale, formant un dégagement s'ouvrant sur la plaine, place de stationnement et petit parc arborisé avec jeux, entrepôt, fin 20 <sup>e</sup> s.	ab			×	a			14
	0.0.6	Maison de maître, style néoclassique, implantée à un endroit visible au bord de la route d'accès, déb. 20 <sup>e</sup> s.							o	
	0.0.7	Gare, bâtiment tirant profit de la pente : de plain-pied en amont et deux niveaux en aval, niveau inférieur soutenu par des piliers en béton, toit à croupes, années 1980							o	14
	0.0.8	Menuiserie au lieu-dit Vers-les-Moulins, long bâtiment en bois et verre, enfilade de pignons, 2009							o	

## Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Située sur la rive droite du Rhône, la commune d'Ollon s'étend de la plaine du Rhône jusqu'au sommet du Chamossaire, qui culmine à 2112 mètres d'altitude, au nord, et jusqu'au pied des parois des Diablerets, à l'est. Elle est l'une des plus étendues du canton, puisqu'elle compte pas moins de 23 villages ou hameaux et de vastes estivages. La première mention de la localité remonte à 1018, sous la forme Aulonum, dans un acte de donation du roi de Bourgogne Rodolphe III à l'Abbaye de Saint-Maurice. Ce nom évolua et devint Olonum en 1025–1031, Auloni en 1177, Olinis en 1196, Olun en 1217 et Olons en 1250. L'origine de ce toponyme serait à rechercher dans un nom de personne germanique, tel que Uodilo, Odilo ou Otilo, repris par le gallo-roman. Dès l'époque romaine, il est en effet fréquent d'employer dans cette région un nom de personne comme toponyme.

Les premières traces d'occupation sur le territoire de la commune remontent au Néolithique et correspondent à la découverte de tessons et d'objets lithiques sur les coteaux – Derrière-la-Roche, Panex, La Combaz – et en particulier sur la colline de Saint-Triphon. Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, de nombreuses trouvailles furent réalisées sur ce site, mais l'exploitation de la carrière du Lessus, aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, détruisit de nombreux vestiges. De plus, une grande partie de ces fouilles furent mal documentées à l'époque. Lors de la plantation de vignes, des objets isolés ou des sépultures furent mis au jour, comme à Charpigny, Derrière-la-Roche, Villy ou Saint-Triphon, en plus de plusieurs éléments assez spectaculaires, tels que haches, poignards ou parures remontant aux âges du Bronze et du Fer. De nombreuses monnaies, objets et tombes datant de l'époque romaine furent retrouvés au Lessus, aux Fontenailles, le long du sentier des Dames, et au-dessus du hameau de Villy, où des blocs architecturaux en calcaire jaune du Jura réemployés dans un mur récent pourraient être des vestiges gallo-romains. Une borne milliaire du 4<sup>e</sup> siècle au nom de Licinius fut mise au jour au pied de la colline de Saint-Triphon et disposée dans le chœur de l'église réformée d'Ollon. Quant aux tombes contenant

des boucles de ceintures ou des fibules découvertes à Ollon et à Villy, elles dateraient, elles, du Haut Moyen Age.

En 515, le roi burgonde Sigismond donna Ollon ainsi que toute l'extrémité du lac à l'abbé de Saint-Maurice. Le territoire d'Ollon appartenait probablement déjà à une paroisse, ce bien que l'on n'ait jamais relevé la mention d'un édifice religieux à cette époque. Si l'église d'Ollon remonte à 1179, sa propre paroisse est, elle, attestée en 1244. En 1364, elle faisait encore partie des huit paroisses sur terres vaudaises à appartenir au diocèse de Sion. Au Moyen Age, la contrée d'Ollon était partagée en de nombreux fiefs ; l'abbé de Saint-Maurice et l'évêque de Sion y exerçaient des droits importants, l'hospice du Grand-Saint-Bernard et les hôpitaux de Villeneuve et de Saint-Maurice y détenaient quelques biens, et, enfin, plusieurs coseigneuries y possédaient une partie des terres, dont celles de La Roche, de Saint-Triphon et le vidomnat d'Ollon. A partir du 13<sup>e</sup> siècle, l'importance de la maison de Savoie augmenta progressivement dans la région.

Il est attesté que le vidomnat comptait environ 50 feux en 1345 et 150 en 1410. En 1420, il existait à Ollon une confrérie du Saint-Esprit et en 1477 une confrérie de l'Eucharistie. Un recteur ainsi qu'un métral géraient les biens de l'Abbaye de Saint-Maurice. Lors des guerres de Bourgogne, après que ses alliés du Haut-Valais eurent incendié les châteaux de Saint-Triphon et de La Roche, Berne s'empara d'Ollon et en fit dès 1475 l'un des quatre mandements du gouvernement d'Aigle, ce jusqu'en 1798. Situé dans le village d'Ollon, le château de La Roche, remontant aux environs de 1200, resta longtemps abandonné après ces conflits, avant d'être remis en état par la famille de Rovéréa au 16<sup>e</sup> siècle. En 1983, il fut à nouveau restauré par une fondation privée, qui le transforma en lieu de rencontres culturelles. La Réforme fut adoptée en 1528, sans enthousiasme, selon les sources. Après la conquête bernoise de 1536, l'Abbaye de Saint-Maurice conserva pourtant ses droits de taille jusqu'en 1636.

La commune, qui comptait 1982 habitants en 1764, fut intégrée dès 1798 au district d'Aigle et divisée jusqu'en 1874 en douze quartiers dénommés dizains : le village, qui comptait quatre dizains, formait avec Antagnes et Saint-Triphon les six dizains de plaine, tandis que Villars, Chesières, Arveyes, Huémoz, Panex et Forchez constituaient les six dizains de montagne. Chacun possédait sa bourse, ses bourgeois, son conseil des chefs de famille, qui géraient les eaux, les polices champêtre et rurale ainsi que l'école. Une assemblée générale réglait les affaires dites générales et judiciaires, comme l'exploitation des grands alpages communs, les litiges de limites et de jouissances, les questions militaires, ainsi que l'entretien et la construction des routes et des digues, notamment autour du Rhône et de la Gryonne, ces derniers cours d'eau ayant posé de nombreux problèmes d'inondations. Dès 1869, par exemple, la commune d'Ollon entreprit la construction de ponts et de maisons d'écoles, l'assainissement de terrains par des endiguements, le reboisement de la plaine, et, en 1905 et 1914–1915, la mise en place des deux grandes adductions d'eau sur les deux versants du Chamossaire. Quant aux affaires courantes, elles étaient administrées par un Conseil des Vingt-Quatre ; la justice était rendue par une cour présidée par un châtelain, constituée de douze représentants des dizains et d'un curial.

La commune tira longtemps ses principales ressources de son terroir. Il s'y trouvait notamment la célèbre source salée de Panex, la plus ancienne du territoire helvétique, alors rattachée au gouvernement d'Aigle. Ces gisements salifères, considérés comme de l'or blanc, furent exploités dès 1554, mais s'avérèrent maigres en ressources. Parmi les nombreuses salines qui virent le jour dans la région et furent à l'origine des fameuses routes du sel, seules celles de Bex sont encore exploitées à l'heure actuelle. Ces mines taillées par l'homme devinrent dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle des destinations touristiques, qui participèrent à la notoriété de toute la région. La ligne ferroviaire Bex–Villars, ouverte en 1901, fut prolongée jusqu'à Bretaye en 1913. D'autres carrières livrèrent divers matériaux ; des gisements de gypse, de marbre et de tuf furent exploités dès le 18<sup>e</sup> siècle. Dans la plaine, l'agriculture

et l'arboriculture constituaient les principales sources d'activités, tandis que sur les versants, la viticulture occupa les premières pentes, la sylviculture ainsi que les pâturages se partageant les hauts de la commune. Ce fut principalement la vigne qui fit la renommée d'Ollon et contribua au 19<sup>e</sup> siècle à l'aisance de la population. Dès le milieu du siècle, Villars, localité située sur les hauteurs de la commune, entreprit la construction de pensions et de grands hôtels. Avec l'ouverture de la ligne du Simplon depuis Saint-Triphon en 1857, le tourisme connut un essor rapide, entraînant le développement de nombreuses stations d'hiver et d'été dans les Alpes vaudoises.

Durant le 19<sup>e</sup> siècle, l'accroissement de la population fut constant, passant de 2143 habitants en 1803 à 2875 en 1850 puis 3428 en 1900. Sur la première édition de la carte Siegfried, en 1892, le village d'Ollon apparaît replié au pied d'une entaille, prenant déjà sa forme triangulaire. La face occidentale est ouverte sur la plaine tandis que les côtés nord-ouest et sud-est sont bordés de coteaux viticoles qui enchaînent plus haut sur des forêts. Le réseau de rues forme un lacis, dans lequel on relève de plus grands axes, comme la route qui longe les coteaux viticoles selon une orientation nord-ouest/sud-est, constituant une sorte d'arc, et une seconde route ouverte en 1867 traçant des lacets et grim pant ensuite vers Chesières. Le tissu se caractérise par sa discontinuité, tout en s'organisant plus ou moins autour des rues. Se distinguent déjà l'église, la cure, l'ancienne école et l'Hôtel de Ville, qui forment aujourd'hui un point central. La ligne de chemin de fer Aigle–Monthey n'y est pas représentée, puisqu'elle ne fut ouverte qu'en 1907. Ce qui frappe, ce sont les abords en direction de la plaine, des espaces alors totalement vierges qui sont à présent couverts de villas.

Dès le 20<sup>e</sup> siècle, et en particulier dans sa seconde moitié, la partie située au sud du noyau et qui s'étend en direction de la plaine fut largement investie par des maisons individuelles. Ce phénomène se refléta dans la démographie de la commune, sa population passant de 4006 habitants en 1950 à 4429 en 1980, 6257 en 2000 et, enfin, 7056 en 2011. Le versant oriental du site fut également peu à peu comblé par

des habitations individuelles et des bâtiments artisanaux venus s'implanter le long de la route de Villars.

## **Le site actuel**

Relations spatiales entre les composantes du site

Adossé au cône de déjection provenant de la vallée en amont, qui lui offre une situation abritée, le village d'Ollon est établi en position de balcon, dominant légèrement la plaine du Rhône. Du fait de ce relief, la composante principale (1) prend une forme triangulaire. Constitué essentiellement d'habitations paysannes et vigneronnes remontant au 17<sup>e</sup> siècle, le tissu alterne des séquences contiguës et discontinues. Au sud, une petite extension (0.1) au caractère plus lâche comprenant des habitations avec ruraux de la fin du 19<sup>e</sup> siècle entourées de grands jardins est venue border la frange méridionale de l'entité. En amont s'étendent des coteaux viticoles plus ou moins bien préservés (I, II, IV), tandis qu'en aval prend place le secteur de la gare (VI) puis un quartier d'habitations individuelles de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle (V). Entre les deux, une cuvette (III) servant de transition à l'est du site est depuis peu comblée par des habitations construites au coup par coup.

## **Le tissu villageois**

La composante d'origine d'Ollon (1) est implantée à flanc de coteau afin de bénéficier d'un meilleur ensoleillement. Elle est structurée par un réseau de rues s'apparentant à un lacis irrégulier. En effet, hormis la partie septentrionale supérieure, qui s'articule en une série de dessertes parallèles avec un bâti contigu, le reste de l'entité se présente sous la forme d'un entrelacement de rues en pente, qui, à leur jonction, donne lieu à de petites places disposées de façon étagée le long du versant. Elles sont souvent agrémentées de fontaines (1.0.3) qui créent un effet de surprise aux croisements des différents axes.

Le bâti se caractérise par une forte dominance rurale, avec la présence de maisons paysannes et vigneronnes de deux à trois niveaux implantées de façon aléatoire, soit gouttereau soit pignon sur rue. De nombreux ruraux ont été établis par la suite dans des

espaces libres, souvent à l'arrière de la route, là où la déclivité le permettait. C'est pourquoi le bâti prend par endroit la forme d'amas irréguliers. Quelques transformations et constructions du 20<sup>e</sup> siècle sont venues s'immiscer dans l'ensemble du tissu villageois, contrastant parfois fortement avec la substance d'origine (1.0.9). Malgré cette mixité d'orientation et la diversité des typologies du bâti, l'espace-rue s'avère généralement bien défini, du fait que les façades sont implantées au ras de la chaussée et que les espaces intermédiaires, comme les jardins, sont délimités le long des routes par des murs. Au final, la sinuosité de la voirie confère aux qualités spatiales un caractère organique. Ainsi, en parcourant les rues, les bâtiments se dévoilent au fur et à mesure, laissant une partie de la perspective qui précède toujours masquée. D'autres remarquables perspectives s'ouvrent en direction du paysage alentour, tantôt sur le vignoble ceinturant le noyau du nord au sud en passant par l'est, en particulier le long des rues parallèles qui articulent la partie nord du noyau, tantôt sur la plaine du Rhône et sur les montagnes situées de l'autre côté du fleuve.

Depuis l'ouest, l'accès principal au noyau se fait par la route d'Aigle, qui longe tout d'abord une portion de la composante, contourne la cure qui fait front (1.0.7), avant de bifurquer et de déboucher sur un croisement. Au nord, en amont, se dresse l'imposant Hôtel de Ville (1.0.5) de quatre niveaux dont la façade pignon sur rue est dotée d'un berceau. Une série d'arcades agrémentent le rez-de-chaussée, témoignant de son rôle de marché. De cette intersection se développe en direction du nord-ouest l'axe principal horizontal qui débouche sur un second croisement souligné par une fontaine (1.0.3). Malgré l'alternance d'élargissements et de rétrécissements de la chaussée, cet axe constitue un espace-rue bien défini (1.0.4), qui marque le cœur de la localité par le caractère plus représentatif des édifices qui le bordent. En effet, depuis la première intersection en direction du nord-ouest, le bâti se resserre tout d'abord, prenant un aspect quasi urbain, par l'allure et l'effet de goulot que créent l'Hôtel de Ville et une pharmacie de style néoclassique, avant de s'élargir sur une place. Puis, l'église réformée (1.0.6) avec son clocher carré

reconstruit en 1828 dans un style néoclassique prend le relais, en créant un second resserrement ; l'élévation, divisée en trois registres par des chaînes d'angle et des bandeaux, est coiffée d'une toiture en bulbe formant un important point de repère. L'édifice est devancé au nord par une place servant de parking ponctuée d'arbres, qui constitue le deuxième élargissement de la rue. Côté plaine, cet espace est délimité par l'ancienne école de 1836, qui abrite à présent l'administration communale (1.0.8). Il s'agit d'un bâtiment de style néoclassique, dont les façades de trois niveaux sont régulièrement percées de baies et surmontées d'un toit à croupes. Un peu en contrebas de l'église, se situe la cure de 1720–1731 (1.0.7), un édifice de deux niveaux doté d'un toit à croupes également. Ainsi que nous l'avons décrit précédemment, elle occupe une position importante, étant implantée dans le virage de la route d'accès et formant le front du tissu historique. Les jardins qui la bordent au sud accentuent l'effet de dégagement, la mettant encore davantage en évidence. Enfin, le long de cette route horizontale, un troisième élargissement se profile du côté nord de la rue, faisant ressortir la large façade régulière d'une maison de maître de 1818. A l'extrémité nord-ouest, cet axe rejoint l'ancienne route d'accès en provenance d'Aigle, qui semble se frayer un chemin entre les bâtiments, conférant à l'espace-rue un caractère serré et de remarquables qualités spatiales. Se démarque de cette portion dense une maison de maître reconstruite vers 1859 (1.0.11) entourée d'un jardin, dont un cèdre semble avoir pris possession. De la route, cette demeure est masquée par un haut mur et une haie.

Depuis le carrefour situé au pied de l'Hôtel de Ville, se déclinent, le long de la route de Villars en direction du sud-est, quelques commerces ou établissements publics et une fontaine (1.0.3) faisant l'angle d'un petit embranchement. Cette petite rue qui s'échappe en direction du nord conduit à l'Association viticole d'Ollon (1.0.12), un édifice dont la volumétrie, les grandes baies et la typographie de l'inscription évoquent les années 1930. En poursuivant cet axe en direction du nord, puis en tournant vers l'ouest, on aboutit sur la Grande salle (1.0.13), un bâtiment de 1948 assez bas et coiffé d'un large toit en bâtière.

Il est bordé d'une petite place à l'ouest, qui forme un élargissement de la chaussée.

La route de Villars continue l'ascension du versant par une série de lacets et offre ainsi une vue plongeante sur la partie inférieure du site. Se détache des traditionnelles toitures des habitations un imposant toit à croupes ponctué d'épis de faitage, qui correspond au château de la Roche (1.0.1), une maison forte remontant aux alentours de 1200. Sa façade en pierres apparentes, caractérisée par l'irrégularité de la disposition des ouvertures, a fait l'objet d'une restauration autour des années 2009–2010. Sa façade orientale est flanquée de deux tours circulaires. Les deux chemins permettant d'accéder à ce secteur aval sont particulièrement raides. Un tilleul (1.0.2) marque l'un des carrefours de ce secteur aval.

### **Extension de la fin du 19<sup>e</sup> siècle**

En aval du noyau d'origine s'est développée, dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, une extension à caractère lâche (0.1). Il s'agit essentiellement de maisons individuelles agrémentées de ruraux et entourées de grands jardins. Certaines présentent une typologie caractéristique de cette époque, comme des revêtements de briques apparentes. Ce secteur, qui s'avère ainsi assez verdoyant, est structuré uniquement par une route secondaire qui le coupe du nord au sud. Deux bâtiments se démarquent du lot ; tout d'abord une habitation ayant abrité une ancienne huilerie (0.1.2), le long de la desserte, puis la chapelle-presbytère de l'Eglise libre (0.1.1), établie dans une habitation de trois niveaux. Bien que du point de vue de la visibilité, l'importance de cette entité soit secondaire, il reste qu'un espace tampon devrait être maintenu entre ce secteur et les quartiers de villas. Or cette partie témoignant du développement généré au 19<sup>e</sup> siècle subit la pression des extensions résidentielles voisines (V).

### **Coteaux viticoles et cuvette**

Au nord du noyau villageois se dresse un vignoble encore bien préservé (I). De par la déclivité assez conséquente du terrain, il forme une paroi qui se prolonge plus haut avec des forêts. Ce coteau viticole joue un rôle important puisqu'il constitue l'arrière-plan du site dans son entier, raison pour laquelle il est

indispensable de le maintenir en l'état, en tant que témoin de l'orientation viticole du village et pour assurer la lisibilité du site, depuis la plaine en particulier. Quelques habitations individuelles des années 1970 et 2000 (0.0.1) sont néanmoins venues s'immiscer dans cet espace.

Au sud-est du site, un autre versant couvert de vignes (IV), également bien préservé, fait le pendant à ce coteau viticole. Il se prolonge sur un demi kilomètre en direction du sud, formant un front parallèle au cours du Rhône, bénéficiant ainsi d'une exposition optimale. De par sa visibilité depuis la plaine, ce coteau se doit d'être préservé. Il subit toutefois une certaine pression de la part de l'extension résidentielle en cours de développement en aval. A l'est du site, entre ces deux coteaux, se trouve un petit segment viticole (II) qui a été passablement chahuté, puisqu'il se trouve coupé à divers endroits par les lacets de la route de Villars qui gravissent la pente. Les quelques bâtiments rénovés de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle (0.0.2) et le petit secteur d'activités artisanales (0.0.3) apparus dès les années 1930 qui sont venus s'implanter aux abords de la route mitent légèrement la frange du noyau principal. En contrebas de ce secteur de transition, la pente aboutit au fond d'une cuvette (III) à l'origine couverte de prés et de jardins. Cet espace tampon entre le vignoble et le tissu villa-geois se voit peu à peu comblé par des habitations individuelles et, plus gênant encore, par des immeubles locatifs (0.0.4) de grand volume, ces derniers datant des années 2000. Bien que cet endroit ne soit pas très visible, étant donné qu'il correspond au fond d'une cuvette, ces bâtiments s'emparent d'espaces sensibles, autrefois libres, altérant ainsi la lisibilité des abords du tissu d'origine.

### Quartier de la gare et quartiers résidentiels

En contrebas, la partie sud-ouest du noyau est délimitée par le secteur de la gare (VI) et le passage de la ligne de chemin de fer Aigle–Monthey (0.0.5). Ce secteur forme un dégagement qui surplombe légèrement la plaine. Il comprend une aire de stationnement au sud-est, un petit parc agrémenté de jeux au nord-ouest et la gare (0.0.7), au centre, un bâtiment des années 1980. Du côté du quai, des piliers en

béton soutiennent le niveau inférieur. L'entrée de ce secteur est marquée par une maison de maître de style néoclassique (0.0.6) implantée de façon très visible. Enfin, au pied de cet espace s'étend un vaste quartier résidentiel en expansion (V) constituant un tapis de villas avec jardins, qui se déploie et dévale tout le cône de déjection jusqu'à la plaine du Rhône.

En contre-haut du noyau historique, au lieu-dit Vers-les-Moulins, se trouve une grande menuiserie (0.0.8), comprenant un pavillon en bois et verre remontant à 2009, qui témoigne de l'activité sylvicole de la commune.

### Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX	Qualités de situation
----	-----------------------

Qualités de situation évidentes du village agricole et viticole en raison de son implantation sur un cône de déjection incliné en direction de la plaine du Rhône, lui conférant une position légèrement dominante. Silhouette néanmoins peu visible, le site étant comme enfoncé au débouché d'un vallon latéral de la plaine. Seul élément saillant, le clocher, qui forme un point de repère dans la silhouette du village. Coteaux viticoles constituant un important arrière-plan, tandis qu'à l'avant-plan, un quartier résidentiel est venu combler dès la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle la partie inférieure du site, formant un quadrillage continu de villas.

XX/	Qualités spatiales
-----	--------------------

Qualités spatiales remarquables grâce à un tissu rural dense et assez étendu entrecoupé de ruelles sinueuses, dont la jonction donne souvent lieu à de petites places. Dans la partie nord-ouest du noyau, présence d'une intéressante structure montante générant une série de dessertes parallèles orientées nord-sud et disposées en échelon sur le coteau. Qualités spatiales renforcées par le grand nombre de fontaines qui animent çà et là l'espace-rue et les espaces intermédiaires encore bien préservés.

## Ollon

Commune d'Ollon, district d'Aigle, canton de Vaud



Qualités historico-architecturales remarquables de par l'homogénéité de la substance bâtie remontant au 17<sup>e</sup> siècle composée de maisons vigneronnes et paysannes parfois pourvues d'éléments en bois ouvragés et accompagnées de dépendances rurales, révélant les origines viticoles et agricoles du village. Qualités accentuées par la présence d'édifices marquants, tels que l'église réformée et le château de la Roche, attestés dès le 12<sup>e</sup> siècle, la cure et l'Hôtel de Ville du 18<sup>e</sup> siècle et l'ancienne école de style néoclassique datant de 1836. Transformations, rénovations et constructions survenues dès la fin du 20<sup>e</sup> siècle diminuant quelque peu la qualité de la substance.

2<sup>e</sup> version 09.2013/che

Photos numériques : 2013  
Deborah Chevalier  
Christian Nötzli

Coordonnées du site  
565.785/127.426

Mandant  
Office fédéral de la culture OFC  
Section patrimoine culturel et monuments  
historiques

Mandataire  
inventare.ch GmbH

ISOS  
Inventaire fédéral des sites construits  
d'importance nationale à protéger  
en Suisse